L'UACS a pour mission la prise en charge globale du risque suicidaire.

Cette unité intervient auprès des structures professionnelles ou associatives du secteur sanitaire, social, médico-social et éducatif du département de la Creuse.

L'équipe est composée :

- d'une psychologue,
- d'une infirmière.

Les actions de l'UACS :

PREVENTION :

- Formation des acteurs de terrain,
- Activité de recherche en lien avec le suicide.

REPERAGE :

- Evaluation du risque suicidaire

TRAITEMENT :

- Entretiens psychologue et infirmier

POSTVENTION :

- Suivi des suicidants,
- Accompagnement des endeuillés par suicide.

IPNS – Service Communication V092018

L'Unité d'Actions Contre le suicide (UACS) est une unité du pôle de psychiatrie générale adulte du Centre Hospitalier La Valette.

Le Centre Hospitalier La Valette assure l'organisation et la gestion du réseau sanitaire de service public de psychiatrie de la Creuse.

NOUS CONTACTER

Unité d'Actions Contre le Suicide
Centre Hospitalier La Valette
BP 60104
23320 Saint-Vaury
Tel : 05.55.51.77.78
Mail : uacs@ch-st-vaury.fr
Site internet : www.ch-st-vaury.fr

UNITE D'ACTIONS CONTRE LE SUICIDE

Plaquette à destination des professionnels de santé

MAL-ÊTRE, IDÉES SUICIDAIRES :

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE

Qu'est-ce qu'une crise suicidaire ?

Il s'agit d'une personne qui se trouve dans un état de grande vulnérabilité, qui se sent dans une impasse.

Elle est confrontée à une telle souffrance que la mort apparait progressivement comme la seule issue possible.
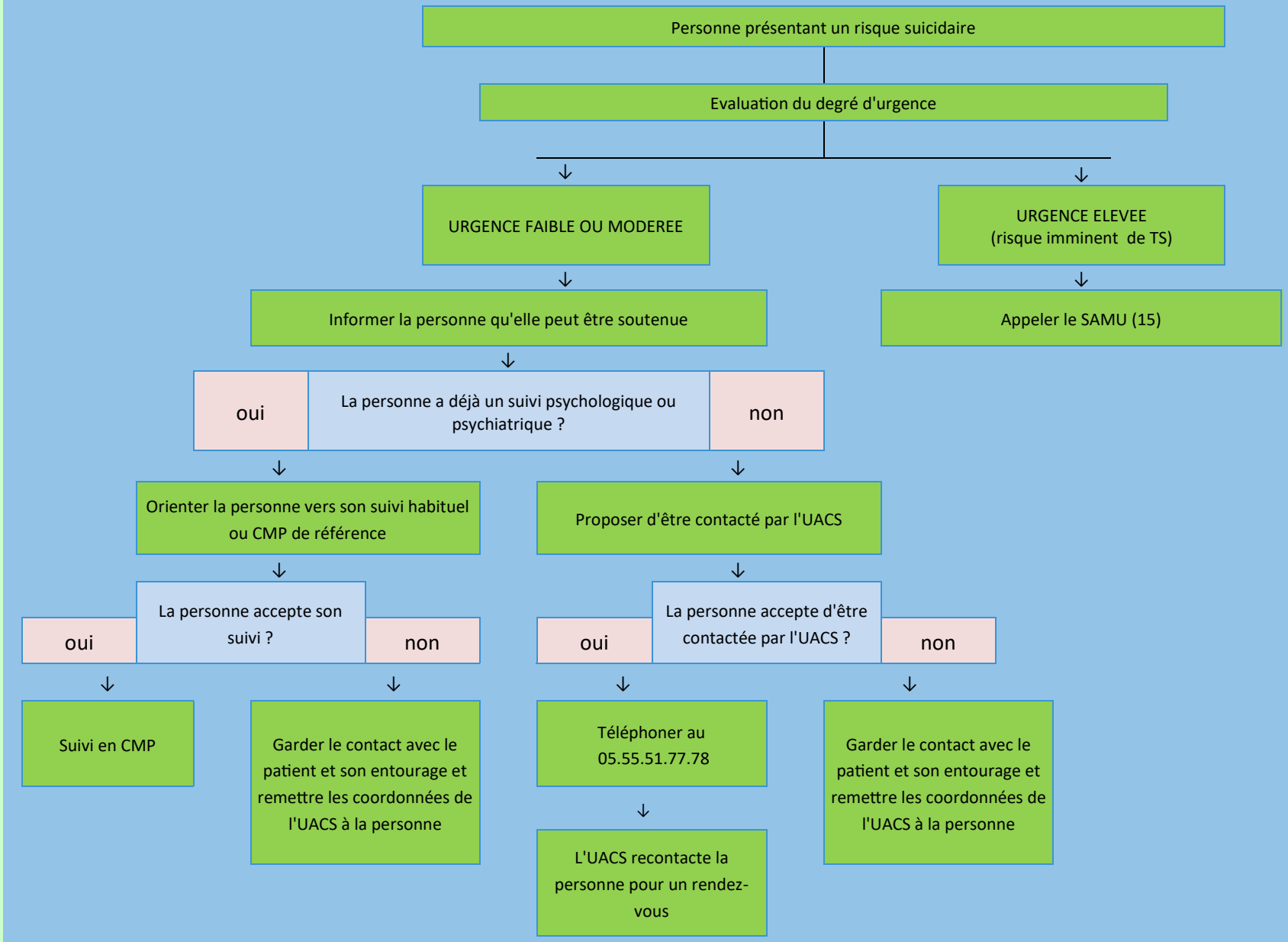
Cet état, caractérisé par des idées suicidaires de plus en plus envahissantes, reste toutefois temporaire et réversible.